

LURE, le 24 juin 2024

La Présidente, Isabelle ARNOULD  
La Vice-Présidente, en charge de  
l'enfance, Agnès GALMICHE

à

Parents d'enfants fréquentant les  
accueils péri-extrascolaires de la CCPL

**N/Réf. : IA/AG/ELG/AF**

**Dossier suivi par :** Eric LE GUEN Directeur Pôle Famille Loisirs Culture

**Tél :** 03 84 89 00 45

**Courriel :** eric-le-guen@pays-de-lure.fr

### **Objet : Dématérialisation des plaquettes d'activités périscolaires et extrascolaires**

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Pays de Lure propose une offre de services en matière d'accueil périscolaire et extrascolaire sur l'ensemble de son territoire à travers 10 accueils périscolaires et les 3 accueils extrascolaires. Elle délègue la gestion de ces structures à l'association Les Francas de Haute-Saône pour l'accueil des enfants sur les différents temps du matin, du midi et du soir, du mercredi et des vacances scolaires.

La Communauté de Communes et Les Francas de Haute-Saône établissent pour chaque période et pour chaque accueil un programme d'activités en lien avec le projet pédagogique de chaque structure : chaque soir de semaine et chaque mercredi pour les périodes scolaires, tous les jours d'accueil pour les périodes de vacances scolaires.

Des plaquettes d'activités sont réalisées pour informer les familles des multiples propositions. Jusqu'à présent, celles-ci étaient transmises en version papier dans chaque classe, par l'intermédiaire des professeurs des écoles du territoire. Vous pouviez en prendre connaissance dans le cartable de votre/vos enfant(s).

Afin de tenir ses engagements de sa politique de transition écologique, la Communauté de Communes a décidé de dématérialiser la diffusion des plaquettes à compter de la rentrée de septembre 2024, en lien avec Les Francas de Haute-Saône et les directeurs/trices d'écoles.

Vous pourrez désormais retrouver toutes les plaquettes d'activités périscolaires et extrascolaires via un lien sur le site de la CCPL et des Francas de Haute-Saône.

Ce lien vous permettra de télécharger les plaquettes, de prendre connaissance des activités proposées par tranches d'âge et vous dirigera vers le Portail familles des Francas de Haute-Saône pour procéder à l'inscription de votre/vos enfant(s) sur les temps d'accueil.

Les inscriptions aux temps d'accueil et aux activités pour la période du 2 septembre au 18 octobre 2024 pourront être effectuées sur le Portail familles des Francas de Haute-Saône à compter du lundi 22 juillet prochain.

Nous vous rappelons que votre dossier doit être mis à jour pour chaque enfant, avec notamment le quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales. Pour toute question relative au dossier d'inscription ou au fonctionnement du Portail familles, nous vous invitons à contacter le secrétariat des Francas de Haute-Saône ou la directrice de l'accueil périscolaire fréquenté par votre/vos enfant(s).

Pour toute question relative à la diffusion des plaquettes d'activités, vous pouvez contacter le service périscolaire de la Communauté de Communes au 03.84.89.02.24.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**Agnès GALMICHE**  
**Vice-Présidente de la CCPL**  
**en charge de l'enfance**

